

Des bourgs aux petites villes

Valérie JOUSSEAUME

IGARUN - Nantes

UMR 6590-CNRS Nantes "*Espaces géographiques et sociétés*"

Résumé : Le thème des pôles structurants de l'espace rural a souffert de sa position marginale aux limites de la géographie rurale et de la géographie urbaine. Les terminologies varient et révèlent un certain flou conceptuel ainsi que des stratégies fluctuantes en terme d'aménagement rural. Dans le processus actuel de recomposition des espaces ruraux et face à la métropolisation, l'échelle des petites villes paraît plus pertinente que celle des bourgs-centres, dans la mise en place des "pays" et autres territoires de développement. Cette hypothèse est à vérifier et à mieux cerner par une "veille géographique" permanente des territoires ruraux.

Mots-clés : Espace rural. Petites villes. Bourgs-centres. Aménagement rural. Pays. France.

Abstract : The paper deals with the connotations of the french word "bourg" which in the country does not mean really small town. And actually, the stature of small towns seems to be more convenient, according to the new deal in rural planning which gives a more prominent place to the concept of "Pays" as a tool for a better management. This hypothesis discussed here needs to be reinforced by a precise and permanent survey.

Key words : Rural planning. France. "Bourgs" (borough).

La présente contribution reprend l'histoire d'un apprentissage à la recherche scientifique sous la direction de Jean Renard. C'est aussi la naissance et l'évolution d'une problématique de recherche centrée sur la structuration des espaces ruraux. C'est enfin l'élaboration d'une méthodologie personnelle pour une géographie appliquée, à l'écoute des territoires.

I - LES PÔLES ÉLÉMENTAIRES DE L'ESPACE RURAL : UN "TROU NOIR" DE LA CONNAISSANCE

Alors que l'État lance la politique des grandes métropoles d'équilibre, les lois Debré-Pisani de 1962-1963 préparent la modernisation agricole de la France. Les productions scientifiques des années 1955 à 1970 témoignent du dynamisme de la recherche sur les pôles de croissance d'une part et sur la mue brutale des campagnes agricoles, d'autre part. À partir des années soixante-dix, hâtés par la crise et par la volonté de réduire les coûts salariaux, le capitalisme et l'État s'intéressent aux campagnes et les "aménagent" à partir des points urbains existants. C'est la politique des villes moyennes (Comby, 1973), puis des petites villes (Laborie, 1979 et Colloque de l'ARF, 1979). Au début de cette décennie, la récurrence du thème du "pays" (Mathieu, 1983) suscite à nouveau l'intérêt public et soutient un regain d'intérêt pour l'aménagement du territoire.

Deux lois successives matérialisent cette réflexion sur le plan légal. La loi d'orientation du 6 février 1992⁽¹⁾ légifère sur une procédure de coopération intercommunale. La seconde, loi pour l'aménagement et le développement du territoire qui paraît le 4 février 1995⁽²⁾, développe une proposition de redécoupage du territoire national autour de la notion de "bassins de vie", organisés eux-mêmes en "pays". Ces lois portent trois ambitions. La première peut être qualifiée d'identitaire. La deuxième est gestionnaire, il s'agit de coordonner la desserte des populations rurales et de rationaliser les équipements de commerce et de service, publics en particulier. La troisième ambition est la dynamisation des espaces ruraux par un projet de développement local.

Deux questions sont alors posées aux géographes.

- Les bourgs-centres ou petites villes peuvent-ils être les pivots centraux d'une réorganisation territoriale ? Sont-ils, objectivement des centres ruraux, c'est-à-dire des centres au service des ruraux

des communes voisines ? Sont-ils capables de conduire un projet de développement économique global et d'organisation des services ? En d'autres termes, sont-ils des nœuds du tissu rural, susceptibles d'assurer sa résistance face aux tendances actuelles de métropolisation urbaine ? Sont-ils une échelle pertinente d'intervention ? N'y a-t-il pas là une erreur d'appréciation ?

- N'y a-t-il pas une illusion technocratique à imaginer un espace rural parfaitement polarisé par un quadrillage géométrique de bourgs, de bourgs-centres, de petites villes, reproduisant à l'infini le modèle urbain ? F. Braudel (1986) semble soutenir cette idée lorsqu'il écrit : "C'est un agrégat reproduit à l'infini (...) : à distance d'un bourg, qui est leur marché, des villages se groupent en cercle, telles de minuscules planètes autour de ce qui serait un soleil central. L'ensemble bourg plus villages est ordinairement de la grandeur d'un de nos cantons. À leur tour, ces cantons (...) se groupent autour d'une ville ...". B. Kayser (1993) la récuse : "L'idée que le bourg-centre est une donnée de base, est une base théorique fautive. Il s'agit d'une conception géométrique de la réalité, comme pour le réseau urbain : cela ne correspond pas à la réalité".

Le thème des pôles structurants de l'espace rural a souffert de sa position marginale, aux limites de la ville et de la campagne, aux limites de la géographie rurale et de la géographie urbaine, il ne fut finalement abordé ni par les uns ni par les autres. Le flou sémantique dans lequel baigne la base de la hiérarchie urbaine n'est que l'expression de cette lacune scientifique. Les terminologies varient d'un auteur à l'autre. Personne ne semble s'accorder sur des définitions précises, que ce soit en termes démographiques, sociologiques, économiques, territoriaux ou fonctionnels. Et il faut ajouter à cela l'interférence du langage vernaculaire, dont les définitions sont influencées par l'histoire et son héritage paysager, et non par la réalité fonctionnelle actuelle. Enfin, les différences régionales de structure de peuplement aggravent la difficulté.

De plus, contrairement aux espaces ruraux fragiles, la structuration des campagnes de l'Ouest de la France, reste peu étudiée. B. Kayser pose explicitement la question : "Qu'en est-il de la centralité du bourg, ou de la petite ville rurale, dans les campagnes vivantes ?" (Kayser et al., 1994). On peut appliquer la question aux campagnes sous influence urbaine. G. Baudelle (1995) qualifie ces lieux "d'espaces d'incertitudes". "Ce ne sont pas des pays historiques et ce sont rarement des espaces de planification contractuelle. Tout au plus s'agit-il de territoires de fonctionnalités, où de nouvelles formes de vie quotidienne sont apparues" (Soumagne, 1995). Ce "trou noir" de la connaissance, selon l'expression de Jean Renard, quant à l'organisation de l'espace rural et quant au rôle objectif des pôles ruraux dans les campagnes peuplées, doit être éclairé. Car, n'est-il pas dangereux, comme le souligne B. Kayser (Réseau-bourgs, 1993), de "fonder des décisions sur des points d'appui dont la solidité n'est pas assurée" ?

II - LE TEMPS DES BOURGS-CENTRES

À partir de 1990, dans le cadre du programme du ministère de l'Agriculture et de la Forêt associé au Réseau-Bourgs, nos réflexions se sont portées sur le "bourg-centre", échelon intermédiaire entre le bourg, chef-lieu communal, et la petite ville. Des travaux monographiques de mémoires de maîtrise, associés à des recherches statistiques sur les bourgs des Pays de la Loire (Croix et Renard, 1995) ont permis d'ébaucher une première esquisse. En 1995, le programme de recherche national sur "le développement régional" de la Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective de l'INRA (INRA-DADP), sur proposition de Jean Renard, reprend à son compte les réflexions engagées sur les bourgs-centres. Nous avons déjà entrepris une thèse concernant les bourgs-centres de la Loire-Atlantique (Jousseume, 1996), alors que B. Oger s'intéressait à la Vendée (Oger, 1996). Tous ces travaux ont permis la tenue du colloque "bourgs et petites villes" à Nantes en mars 1995, organisé conjointement par notre équipe, l'UMR-6590, et le CIEU de l'Université de Toulouse-le Mirail (Laborie et Renard, 1997).

L'étude des bourgs-centres des Pays de la Loire portait sur des types d'espaces ruraux différents, espace rural dynamique, espace rural fragile et espace rural sous influence urbaine. Et, toutes les conclusions convergent. Les résultats ne confirment pas, ou très partiellement, nos deux hypothèses de

départ : le bourg-centre est un centre au service des ruraux ; le bourg-centre est capable de conduire un projet de résistance économique face à la polarisation urbaine.

Né d'un système agraire pré-industriel, l'échelon du bourg-centre semble devenu inutile dans une économie industrielle. La tendance générale est à son effacement par un retour à une situation de commune rurale banale. Il se porte bien dans les espaces ruraux en croissance, il ne contrecarre pas la crise dans les espaces ruraux en difficulté. La mutation des bourgs-centres semble concerner l'ensemble de la France, du rural profond au périurbain. L'hypothèse est à confirmer par des comparaisons régionales concernant la nature, le fonctionnement et l'évolution de ces pôles ruraux pour une politique d'aménagement à l'écoute des territoires. Le bourg-centre conserve néanmoins un atout. Sa taille et son héritage commercial font de lui le lieu où sont associés le chef-lieu de canton/le collègue/le supermarché. Il peut être le centre d'un bassin de vie, bien que de nouveaux schémas de desserte en binôme ou trinôme de communes apparaissent. En revanche et par comparaison, l'industrialisation notamment l'industrie agro-alimentaire, semble confirmer l'échelon de la petite ville, qui par l'association industrie/lycée/hôpital-maternité/hypermarché, paraît plus à même de soutenir un véritable projet de développement économique local.

Dans le processus de recomposition des espaces ruraux et face à la métropolisation, l'échelle des petites villes apparaît donc plus pertinente que celles des bourgs-centres, dans la mise en place des "pays" et autres territoires de développement. Ce constat final concernant les petites villes est une nouvelle hypothèse à vérifier.

III- LE TEMPS DES PETITES VILLES

Dans la continuation des travaux entrepris dans le cadre du programme, et à la demande du comité scientifique de l'INRA-DADP, nous avons entrepris une recherche sur les petites villes des Pays de la Loire en appliquant les mêmes problématiques et les mêmes méthodes que celles appliquées aux bourgs-centres.

Les premiers résultats, en attendant l'exploitation de l'ensemble des données recueillies, semblent confirmer nos hypothèses de recherche.

La petite ville est un pôle d'emploi important de l'espace rural, elle compte toujours plus de 2 000 emplois salariés industriels et offre au total plus de 6 000 emplois. À la vue de leurs évolutions démographiques comparées, on peut affirmer que c'est l'industrie qui a séparé dès la fin du XIX^e siècle le bourg-centre de la petite ville (dans leurs définitions actuelles). Dès cette période, la petite ville apparaît comme un relais d'emplois non-agricoles face à l'exode rural. Au cours de la phase d'industrialisation, seule une partie des pôles ont été promus. Dans les espaces ruraux agricoles, il s'agit inmanquablement de petites villes historiques, jamais de gros bourgs-centres, l'effet de taille semble avoir joué en leur faveur. Néanmoins toutes les petites villes historiques n'ont pas réussi la transition, ce sont les cas de Savenay, Baugé ou encore Luçon. Les petites villes situées le long d'axes importants correspondant souvent aux vallées ont été privilégiées : Mayenne, Château-Gontier, Sablé-sur-Sarthe, La Flèche, Ancenis. L'existence d'une activité proto-industrielle, comme l'extraction minière et la fonderie, a pu servir certaines petites villes comme Châteaubriant ou La Ferté-Bernard, sans être néanmoins suffisante comme à Segré. Dans un espace rural peuplé et peu urbanisé tel que la Vendée, certains gros bourgs-centres ont réussi à accéder, par le biais industriel, au niveau de la petite ville ; ce sont Les Herbiers ou Challans. Aujourd'hui encore, selon R. Dodier (1997), "les petites villes constituent des points d'ancrage (de l'emploi) différents des bourgs, à la fois moins spécialisés, plus autonomes, plus polarisants et actuellement plus dynamiques". Cet emploi est de profil fordiste, fondé sur l'agro-alimentaire, les biens de consommation et les biens intermédiaires. L'hypothèse de leur glissement vers une économie post-industrielle reste à vérifier. La transition tertiaire continue-t-elle de se diffuser vers les strates inférieures de la hiérarchie urbaine ? Quelles sont les conséquences à attendre de cette diffusion ou au contraire du blocage de cette diffusion ?

De même, ces petites villes sont incontestablement des centres de commerce et de service importants pour les ruraux. Leur force provient de la concentration qui offre le choix aux consommateurs. Aux boutiques du centre-ville s'associe la présence en périphérie d'un hypermarché et de nombreuses grandes surfaces spécialisées aux enseignes nationales. Le lycée d'enseignement général et professionnel public est l'un des marqueurs de l'urbanité. De même, les médecins-spécialistes, notamment le dermatologue, le gynécologue, l'ophtalmologiste apparaissent à cet échelon. Mais surtout, la petite ville possède un hôpital-maternité. La trilogie hypermarché/lycée/hôpital-maternité est le marqueur, sinon la pierre d'angle du rayonnement pluri-cantonal de la petite ville.

IV - VERS UNE "VEILLE GÉOGRAPHIQUE" DES TERRITOIRES RURAUX

Les résultats obtenus à ce jour sur les petites villes régionales demeurent partiels, essentiellement en raison d'un obstacle méthodologique. Très vite, dès l'étude des bourgs-centres, après avoir analysé l'ensemble des sources à disposition, nous avons constaté de nombreuses lacunes. Des sources statistiques institutionnelles existent, mais elles sont peu détaillées pour les communes modestement peuplées. De plus, elles ne répondent que rarement aux besoins des géographes. Il n'existe aujourd'hui, par exemple, aucune source exhaustive par commune sur l'équipement en commerces et services aux particuliers, aucune information dépassant le simple inventaire sur les entreprises industrielles ou artisanales. Il est quasiment impossible d'utiliser une méthode comparative, que ce soit la comparaison d'une situation actuelle avec le passé, l'archivage étant inexistant, ou que ce soit la comparaison de différents lieux.

Cette pierre d'achoppement méthodologique pour nous géographes, est également une pierre d'achoppement technique pour les acteurs politiques, car si les grandes agglomérations disposent d'agences d'urbanisme, les espaces ruraux souffrent d'une absence quasi-totale d'ingénierie. Or, la maîtrise de la bonne information au bon moment est une aide essentielle à la décision. Nous tentons donc aujourd'hui de mettre en place, en collaboration avec les acteurs politiques locaux, un outil méthodologique original à l'échelle de la région des Pays de la Loire : une veille événementielle en continu des évolutions du tissu rural. La veille géographique est une idée chère à Jean Renard. Elle fut testée sous le nom d'ODL (Observation des Dynamiques Localisées) au début des années quatre-vingt-dix, avec le soutien du GIP-Reclus. Cet essai n'a pu être poursuivi et étendu faute d'un minimum de moyens humains et financiers pour le pérenniser.

Sur le court terme, cette veille géographique permettra aux chercheurs et aux acteurs de terrain de prendre conscience immédiatement de tout ce qui bouge dans l'espace rural régional. Sur le moyen terme, elle permettra d'analyser ce qui prend sens avec le temps. Enfin, cet outil permettra d'évaluer l'impact concret des politiques publiques sur les territoires ruraux soutenus, en répondant aux questions suivantes. Est-ce que l'argent investit, dans un territoire, dans un secteur, sur un échelon de la hiérarchie urbaine, a des conséquences mesurables dans la dynamique des territoires concernés ? Y a-t-il au contraire le maintien des différences de dynamisme malgré les politiques de ré-équilibre régional ? Si oui, quelles sont les raisons de ces inerties ?

À l'heure du débat sur la redéfinition du maillage territorial de la France, une parfaite compréhension du fonctionnement et du rôle des petits centres urbains au sein de l'espace rural régional, ainsi qu'une meilleure appréhension de la métamorphose actuelle de l'organisation des territoires ruraux sont absolument nécessaires pour assurer la consolidation des pôles urbains de l'espace rural, la construction de structures territoriales de poids que ce soit en termes humains, sociaux ou économiques, la rationalisation des services publics et leur accès optimal pour les citoyens et enfin la cohérence des zones d'action publique, face au processus de métropolisation qui risque de banaliser, voire de dévitaliser, des pans entiers des espaces ruraux. La maîtrise de l'information est le défi technique d'avenir pour l'espace rural. C'est pourquoi, ce projet de recherche de sciences sociales a un écho⁽³⁾ favorable auprès des acteurs économiques et politiques locaux.

CONCLUSION

Suivant la voie tracée par Jean Renard, ce travail s'inscrit résolument dans une recherche appliquée ouverte sur la société, et plusieurs enseignements sont à faire fructifier.

Le géographe est d'abord un chercheur à l'écoute du terrain. Associant les dimensions spatiale, temporelle, sociale, la connaissance fine du terrain est le fondement de la géographie. Cet intérêt doit être valorisé dans les cours, où l'anecdote bien placée prend valeur scientifique.

C'est ensuite un chercheur acteur. Le géographe se doit de répondre aux sollicitations concernant les débats et enjeux sociaux. D'abord parce que l'exposition au feu du débat est le garant contre une recherche déconnectée du monde réel. C'est par cet engagement que les travaux scientifiques ne restent pas enfermés dans les bibliothèques universitaires. C'est par cet engagement que, bon nombre des étudiants de Jean Renard ont accédé à des emplois dans les services du Conseil régional des Pays de la Loire, du Conseil économique et social régional, de la Préfecture de région, des chambres d'Agriculture ou des comités de développement de la Loire-Atlantique ou de la Vendée. L'action assure la percolation entre l'université et la société.

Cette ouverture vers la société aiguise l'intuition sur les demandes sociales en gestation. Elle désigne les "trous noirs" de la connaissance, permettant de diriger les étudiants vers des problématiques d'avenir. Lorsqu'en 1990, un groupe d'étudiants de maîtrise commence à faire des monographies de bourgs-centres, le sujet intéressait peu. En 1996, les thèses de doctorat de Bruno Oger et moi-même s'achèvent en pleine opposition politique entre les tenants d'un "pays-canton" fondé sur un bourg-centre et le "pays-arrondissement" constitué autour d'une petite ville.

Ces "trous noirs" peuvent aussi être méthodologiques. Par contact avec le terrain, nous savons que les sources institutionnelles ne saisissent jamais totalement la complexité de la réalité. Refusant la camisole de force des statistiques, le terrain encourage les initiatives méthodologiques originales.

Notes

1 - La loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République est parue au Journal Officiel de la République Française le 8 février 1992.

2 - La loi n°95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire a été publiée au Journal Officiel de la République Française le 5 février 1995.

3 - Ce projet de recherche a obtenu le 2e prix Novatlante 1998 du Conseil général de la Loire-Atlantique. La thèse a reçu la médaille d'argent de l'Académie d'Agriculture de France en 1998, ainsi que le 2e prix de la Caisse des Dépôts et Consignations des Pays de la Loire en 1997.

BIBLIOGRAPHIE

BAUDELLE G., (dir.), 1995 : *De l'intercommunalité aux pays : les régions atlantiques entre traditions et projets*, DATAR, Éd. de l'Aube-IAAT, 120p.

BRAUDEL F., 1986 : *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 3 tomes.

COMBY J., 1973 : "Un nouvel aspect de la politique de la DATAR : les villes moyennes, pôles de développement et d'aménagement", *Norois*, n° 80, pp. 647-660.

CROIX N. et RENARD J., 1995 : "Les bourgs de l'espace rural français", *Cahiers Nantais*, n°43, pp 113-122.

DODIER R., 1997 : Place des bourgs et petites villes dans la division spatiale du travail et le maillage territorial, in LABORIE J.P. et RENARD J., (dir.), 1997 : *Bourgs et petites villes*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp 299-312.

JOUSSEAUME V., 1998 : *L'ombre d'une métropole : les bourgs-centres de Loire-Atlantique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 209 p. (Thèse de Doctorat, Univ. de Nantes, 1996).

KAYSER B. et al., 1994 : *Pour une ruralité choisie*, DATAR, Ed. de l'Aube, 139 p.

LABORIE J.P., 1979, *Les petites Villes*, Thèse de Doctorat d'État, CNRS, 308 p.

LABORIE J.P. et RENARD J., (dir.), 1997 : *Bourgs et petites villes*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 471 p.

LETORT Y., 1996 : *Bourgs et petites villes dans un espace fragile entre Pays de la Loire et Bretagne*, Rapport d'étape du programme DADP-INRA, non paginé.

MATHIEU N., 1983 : "Les riches heures de la notion de pays", *Autrement*, n° 47.

OGER B., 1996 : *Les bourgs-centres de Vendée : détermination, fonctions et évolution des pôles urbains primaires dans un espace rural dynamique*, Thèse de Doctorat, Univ. de Nantes, 440 p.

RENARD J., 1976 : *Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise*, Thèse de Doctorat d'État, Les Sables d'Olonne, Ed. du Cercle d'Or, 432 p.

RÉSEAU-BOURGS, 1993 : *Les bourgs ruraux sur la piste du développement*, ADERGES, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, 3 volumes, non paginé.

SOUMAGNE J., 1995 : "Vers des communautés villes-pays en Poitou-Charentes : racines, polarisations, solidarités", in BAUDELLE G. (dir.), *De l'intercommunalité aux pays*, DATAR, Editions de l'Aube-IAAT, pp 83-96.

Petites villes et pays dans l'aménagement rural, 1979, actes du colloque de l'Association des Ruralistes Français, 24-26 nov.1977 à Rennes, CNRS, 1979, 149 p.